ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CAT

Question écrite n° 43211

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le fait que les associations de l'UNAPEI et l'ADAPEI de la Somme confirment un desengagement de l'Etat concernant l'obtention de places d'adultes dans le secteur du travail protege. Ces associations, dont les listes d'attente sont nombreuses dans les etablissements pour adultes, considerent a juste titre que l'Etat doit degager des moyens supplementaires pour satisfaire les nombreuses demandes de places en CAT avec un encadrement en nombre suffisant et pourvu d'une qualite de formation. Il lui demande de degager des moyens financiers supplementaires dans le cadre de la preparation du budget 1997, afin de permettre a ces adultes handicapes de retrouver leur dignite, de permettre leur epanouissement par le travail en etant integres a des structures CAT.

Données clés

Auteur : M. Gremetz Maxime
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43211
Rubrique : Handicapes
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 septembre 1996, page 5030